

Poulet et dindon

Il ne devrait y avoir aucune répercussion sur les prix intérieurs. Le problème qui s'est fait jour est que, alors que dans ce secteur soumis à la gestion des approvisionnements les producteurs sont rétribués selon une formule de calcul des coûts de production, les industries alimentaires de second cycle désirent s'approvisionner en poulet et en dindon à des prix concurrentiels. Le pourcentage de la production qui sert à la fabrication de produits qui ne figurent pas sur la Liste de marchandises d'importation contrôlée n'est que de l'ordre de 2 pour cent.

Autant les producteurs que les transformateurs accepteront de continuer à alimenter le marché en produits destinés à la transformation de second cycle. L'industrie américaine de la transformation des aliments en produits contenant du poulet (par ex. : poulet à la Kiev, dîners au poulet à réchauffer, dindon cordon bleu, etc.) est très concurrentielle. Les consultations à ce sujet ont déjà commencé entre le Ministre de l'Agriculture et les groupes de ce secteur en vue de trouver une solution pour que l'accès libre au marché canadien ne réduise pas de manière importante la part de marché des producteurs canadiens et des surtransformateurs de volaille.

Poussins d'un jour et œufs d'incubation

L'élimination générale du tarif de 2 ¢ sur les poussins d'un jour de type à griller pourrait avoir des répercussions sur les expéditions des couvoirs. Tant les couvoirs américains que les couvoirs canadiens situés près de la frontière devraient en profiter. La disparition des tarifs douaniers rend cette pratique plus intéressante. Néanmoins, l'incidence sera peu apparente avec l'élimination graduelle des tarifs.

Les œufs d'incubation pourront être importés à 3,5 ¢ la douzaine de moins qu'à l'heure actuelle. Toutefois, l'élimination graduelle des tarifs n'aura aucun effet sur les prix intérieurs.

Effet de l'augmentation des contingents d'importation

Œufs

Il n'y aura aucun changement des prix intérieurs pour les œufs de consommation, en dépit du fait que la production diminuera de 1,3 pour cent pour tenir compte d'une modification du contingent global d'importation. Les importateurs d'œufs transformés pourront jouir de prix légèrement moins élevés et les prix des ovoproducts pourront devenir plus compétitifs.

Poulet et dindon

La modification des contingents d'importation n'aura aucune incidence sur les prix intérieurs. La production intérieure accusera une diminution annuelle de 1 à 2 pour cent par rapport à la consommation au cours de la première ou des deux premières années de l'Accord. Toutefois, la croissance annuelle moyenne prévue de la demande (4 à 5 pour cent) permettra encore à la production annuelle de croître.